

[Detail Actualité](#)

6 mars 2015 - 22 : 37



01/07/2011

Réduction des déchets : les boulangers de Brest mettent la main à la pâte

Ecologie urbaine

Une dizaine de boulangers de l'agglomération brestoise viennent de s'engager auprès de Brest métropole océane sur des gestes simples à pratiquer pour réduire le tonnage de leurs déchets.

Depuis 2009, Brest métropole océane s'est engagée pour cinq ans dans un programme de réduction de 7% du tonnage de ses ordures ménagères. Si les particuliers ont fait l'objet des premières sollicitations et continuent à l'être, les artisans sont désormais concernés. La Chambre des Métiers et de l'Artisanat a en effet signé une convention avec Brest métropole océane pour progresser sur ce terrain de la prévention. Les premières conséquences de ce travail sont désormais visibles sur la vitrine de boutiques de l'agglomération brestoise où figurent une affiche et un diplôme annonçant la volonté du commerçant-artisan "d'agir au quotidien pour réduire ses déchets".

Depuis novembre 2010, une trentaine d'artisans boulangers, sur tout le territoire de BMO, se sont montrés intéressés par la démarche et, après de nombreux échanges, huit enseignes ont reçu leur kit de communication précisant l'opération qui démarre. Joël Tréanton, qui tient la boulangerie Le Fournil de l'Europe, à Pontanezen, est le premier à donner l'exemple avec une liste de 17 gestes simples qu'il entend respecter avec toute son équipe. Ils concernent autant les fournisseurs que la clientèle qui, par exemple, ne se voit plus systématiquement proposer un emballage de papier autour de son pain.

L'initiative sera évaluée par BMO et par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Il est déjà question de l'approfondir dans les prochains mois puisque les techniciens de la direction propreté réfléchissent sur des unités de compostage permettant aux boulangers de traiter à part leurs déchets végétaux et leurs coquilles d'œuf, ainsi qu'à la conception d'un sac à pain réutilisable en permanence et valorisant la démarche en cours.